

Des limites d'une représentation « reichenbachienne » du temps dans le discours¹

Leila Choueiri

Département de français
Université de Fribourg
Leila.Choueiri@unifr.ch

Qu'est-ce donc que le temps ? Si personne ne me pose la question, je sais ; si quelqu'un pose la question et que je veuille expliquer, je ne sais plus (Saint Augustin)

1. Introduction

Cette étude a pour objectif de décrire le fonctionnement de la locution temporelle *à ce moment-là*. Nous tenterons de le comparer brièvement avec celui d'*alors*, en évoquant également les différences qu'il présente avec certaines des caractéristiques de *ensuite*. Il s'agit donc de commencer à examiner les propriétés de quelques marqueurs temporels, dans le cadre du projet de recherche mentionné dans la note ci-dessous. Le but de ce projet est d'étudier les conditions d'emploi d'adverbes ou locutions reliant deux énoncés en contexte monologique écrit, afin de déterminer des classes de connecteurs que l'on rapprocherait selon leurs modalités de fonctionnement et non uniquement selon un noyau sémantique qu'ils auraient en commun. Nous partirons d'une classe établie, celle des marqueurs temporels ; nous soulignerons les divergences que présentent, au niveau de leurs conditions d'emplois, certains des membres de cette classe, et opèrerons des rapprochements inattendus de marqueurs tels que *à ce moment-là* et *autrement*² qui présentent des fonctionnements comparables dans certains

¹ Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet de recherche FNRS No 610-062821, intitulé « Typologie sémantique et classification des emplois des connecteurs pragmatiques du français » et dirigé par Corinne Rossari. Je tiens à remercier les membres de l'équipe, ainsi que Marion Carel, Sophie Fisher, Irène Tamba et Jacques Jayez pour leurs remarques concernant des versions antérieures de cet article.

² Pour une étude détaillée de *autrement*, voir l'article d'Inkova-Manzotti dans ce même numéro.

contextes. Ce faisant, nous effectuerons les premiers (petits !) pas vers une nouvelle classification d'un tel type de marqueurs.

Nous nous intéresserons, dans cette optique, uniquement aux structures de type « X *marqueur* Y », et notre corpus de travail³ sera constitué d'exemples monologiques du registre écrit. Après un état de la question où seront passés en revue les outils de sémantique temporelle adoptés d'une part, les études des marqueurs temporels qui nous intéressent de l'autre, nous en viendrons à l'étude détaillée de *à ce moment-là*. Nous tenterons de tester quelques uns de nos résultats en évoquant *alors* et *ensuite*. Nous explorerons surtout, ce faisant, les problèmes d'un des outils de représentation de la temporalité dans le discours dont nous disposons actuellement, le système de Reichenbach.

2. Quelques préliminaires...

2.1. De quoi parle-t-on ?

La question de la nature « ontologique » du temps exprimé dans le discours et de ses rapports avec le temps « physique » (ou toute autre forme de temporalité relevant du vécu) est évacuée de ce travail, car elle en dépasse largement le cadre. Cependant, il est important de noter que tout mode de représentation du temps linguistique véhicule forcément une conception de ce dernier et, de manière plus ou moins directe, de ses rapports avec le temps de la réalité. De plus, le mode de représentation que l'on choisit en vue d'une description du fonctionnement de marqueurs temporels a des conséquences directes sur les résultats obtenus : c'est un outil dont le coût théorique n'est jamais négligeable, comme nous le verrons par la suite. Nous présenterons ci-dessous celui que nous adoptons, en essayant déjà de déterminer le type de problèmes auxquels nous serons confrontés de par la nature même du système envisagé.

Rappelons d'abord que ce que nous appelons « temps » est l'ensemble des moyens linguistiques mis en oeuvre pour la localisation des procès dans un repère dont l'origine est, de manière générale dans le discours, le « hic et

³ Frantext est la source des données attestées du corpus. Ce dernier contiendra aussi des énoncés fabriqués, notamment pour simplifier les paramètres contextuels ou produire des emplois du marqueur qui semblent « peu ou non naturels » aux yeux de locuteurs natifs du français.

nunc » du locuteur⁴. Ces moyens sont habituellement classés en trois groupes : les expressions lexicales composites (classe potentiellement infinie à expressions du type : *cinq minutes après son départ, 10⁻⁴⁵ secondes après le Big Bang, etc.*), les items lexicaux (classe finie de mots comme *maintenant, aujourd'hui, etc.*) et la classe des catégories grammaticales (morphologie verbale notamment). Nous entendrons par « aspect » tout ce qui relève de l'organisation temporelle interne du verbe. C'est une catégorie non déictique puisqu'elle est indépendante de toute relation avec un point quelconque d'un repère. Il s'agit de distinctions du type « état / événement », « procès représentable par un intervalle borné / non borné », etc.⁵

2.2. Outils de représentation du temps dans le discours

Un bon nombre de travaux de sémantique temporelle se basent sur une conception reichenbachienne révisée de la représentation du temps en langue. C'est également le système que nous adoptons, pour des raisons que nous évoquerons au cours de la présentation ci-dessous.

Le but premier du système est de formaliser le fonctionnement des temps verbaux des langues indo-européennes. Tout procès E (pour « eventuality ») y est perçu comme étant situé dans le temps par rapport à deux coordonnées différentes : le moment d'énonciation S (pour « speech point ») et un point de référence temporelle R (« reference point »)⁶. Le point

⁴ Cf. Comrie (1985 : 8). En anglais, le couple « tense/time » est disponible et Comrie définit « tense » comme étant « la grammaticalisation de [entendue chez l'auteur comme étant l'usage du verbe pour] l'expression de la localisation dans *time* » (ce dernier étant le temps du réel.) Nous signalons cette définition pour nous en démarquer : nous considérons que le « temps linguistique » est tout ce qui relève de la localisation dans un repère (et pas seulement les moyens verbaux : notre catégorie n'est donc pas équivalente à « tense ».) Le côté circulaire et intuitif de notre définition intervient dans le fait que ce repère est de type « temporel », et que le « temps » auquel renvoie cet adjectif est une catégorie cognitive primitive que nous n'avons pas les moyens de définir plus précisément. Notons simplement, et nous y reviendrons par la suite, qu'il ne s'agit pas d'un calque du temps physique et mesurable de la réalité, l'organisation du repère temporel en langue n'étant pas forcément liée à une perception directe du temps du réel.

⁵ Nous n'entrons pas ici dans les détails de la catégorie de l'aspect, nous n'y aurons recours que très brièvement. Rappelons que la terminologie est foisonnante dans la littérature et que la catégorie est plutôt définie négativement : c'est celle où l'on trouve tous les éléments temporels du verbe qui ne relèvent pas directement de sa localisation dans un repère (sa durée intrinsèque, le type ontologique de procès dont il s'agit, etc.).

⁶ Cf. Reichenbach (1947). Il a un précurseur qui s'est lui-même inspiré de la grammaire de Port Royal, Beauzée, premier à avoir introduit le paramètre-repère R. Cependant c'est

S fait partie des éléments que tout énoncé communique à propos de lui-même : de la même façon que l'on peut supposer la présence d'un locuteur derrière tout énoncé, on peut supposer l'existence d'un moment où ce locuteur a produit l'énoncé. S est donc une coordonnée temporelle primitive, un point « abstrait » dans le sens où il ne porte pas toutes les caractéristiques d'une situation d'énonciation, ne représente pas le fait du « dire ». S est simplement le « temps du dire », situé à l'origine du repère temporel du verbe.

Par ailleurs, E, temps du procès, est situé non directement relativement à S, mais d'abord par rapport à un autre point dit « de référence » (R), déterminé grâce au cotexte. Cette coordonnée est introduite par Reichenbach au cours de la description du fonctionnement du *past perfect* (équivalent grosso modo au plus-que-parfait du français), puis généralisée pour le repérage de tous les temps verbaux. Ce point R peut être déterminé par une autre éventualité E, et c'est précisément le cas du plus-que-parfait en français. Dans une phrase comme,

(1) Il avait mangé quand je suis arrivée

« je suis arrivée » est le moment de référence du procès « avait mangé », ce dernier étant situé, par l'utilisation du plus-que-parfait, avant le moment de référence. Mais le point R peut être également déterminé par un complément circonstanciel (adverbes déictiques comme *aujourd'hui, hier...*, références directes au calendrier comme « en juin de cette année-là, en 1922... », etc.) Dans une phrase comme,

(2) Il est arrivé à 5 heures

c'est « à 5 heures » qui détermine le point de référence R du procès *arriver*. En d'autres termes, la phrase est perçue comme référant (temporellement) d'abord aux moments désignés par ces expressions et, incidemment seulement, aux procès situables par rapport à elles. Il faut donc comprendre « à 5 heures, il est arrivé » ou « c'est à 5 heures qu'il est arrivé ».

Ce système tripartite est essentiel, selon l'auteur, pour la description de tous les temps verbaux, même si certains semblent se contenter uniquement de deux d'entre eux : S et E. En effet, si le passé simple, par exemple, semble signaler simplement l'antériorité de E par rapport à S, comment le différencier alors de certains usages du passé composé ? C'est là où le point R paraît nécessaire : dans le cas du passé simple il est représenté comme

le système de Reichenbach, plus opératoire, qui s'est retrouvé au fondement des travaux linguistiques ultérieurs.

étant confondu avec le point E mais, dans la représentation du passé composé (du moins dans un type d'emploi de ce temps où la substitution par un passé simple ne serait pas possible, ou donnerait un autre effet de sens⁷), le point R est confondu avec S. Cette vision est conforme à l'une des valeurs attribuées traditionnellement au passé composé, perçu dans ce type d'emploi comme exprimant un fait passé en mettant l'accent sur ses liens avec le présent, ses conséquences actuelles, contrairement au passé simple (la seconde valeur étant celle d'un temps de narration au passé, équivalent au passé simple et s'y substituant dans un certain registre de langue).

La procédure de repérage est donc la suivante : le point S est l'origine du repère, par rapport à laquelle on situe le point de référence R, dont on détermine la position par rapport à S grâce aux données verbales ou circonstancielles du cotexte. Ensuite, on situe le point E par rapport au point R. Deux relations sont donc prises en compte : S&R d'une part, R&E de l'autre ; le second point pouvant être, dans les deux cas, confondu avec le premier (simultanéité représentée ainsi : S,R ou R,E), avant lui (R-S et E-R) ou après lui (S-R et R-E). Ce qui donne, en tout, neuf configurations possibles représentant chacune, selon Reichenbach, le sémantisme d'un temps verbal différent⁸. La relation directe entre S et E n'est pas prise en compte. La position de E n'est récupérable que via celle de R, elle-même déterminée par rapport à S.

De plus, et dans le cas de l'imparfait en français par exemple, Reichenbach considère la notion de durée du procès, qui peut être alors représenté par un intervalle et non par un point. Cette prise en compte d'un élément relatif aux caractéristiques temporelles internes du procès (et non à sa situation dans un repère) introduit l'aspect au cœur d'un système essentiellement temporel. Elle a donc été remise en cause. Si on l'admet, on peut se poser la même question pour ce qui est de R : peut-il s'agir d'un intervalle ou est-ce forcément un point⁹ ? Le débat est loin d'être tranché, la

⁷ Cf. des énoncés comme « Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue » à comparer avec « Pierre est arrivé, il doit être dans la pièce d'à côté » (où la substitution par « Pierre arriva » passe mal).

⁸ Voir Vetters (1996) pour une critique des configurations ainsi obtenues.

⁹ Des travaux plus récents, comme ceux de Desclés par exemple, attribuent à l'équivalent de S une durée intrinsèque également, et le considèrent comme un processus représenté par un intervalle borné à gauche, non borné à droite. Cette conception, se basant davantage sur une perception du réel (le fait de parler étant effectivement un processus dont on peut marquer le début et qui s'étend sur une durée de temps non nulle) que sur

nature réelle de R n'étant pas très explicite chez Reichenbach. Nous n'allons pas revenir ici sur les différents arguments présentés par les adeptes de l'une ou l'autre solution¹⁰. Nous considérons, à la suite de Moeschler *et al.* (1998), que R est une projection de S et que ce sont toutes deux des coordonnées ponctuelles de repérage.

C'est donc le point R qui, dans cette perspective, met en relation le temps verbal avec les autres éléments temporels de la phrase. C'est pour cette raison que l'idée du « point de référence » ainsi défini est employée dans les représentations du temps au niveau du discours. C'est également cette notion de « référence », très importante comme nous le verrons par la suite pour le fonctionnement de *à ce moment-là*, qui nous a menés à adopter le système reichenbachien, malgré le côté obscur de certaines définitions et des insuffisances certaines qui apparaîtront au cours de la description du fonctionnement de nos marqueurs. Signalons déjà un problème important : Reichenbach pose la règle dite de « permanence du point R », qui est supposé être le même pour les procès d'une même phrase. Cette obligation de permanence est contestable : elle nous obligerait, entre autres, à avoir une vision simultanée de « E1, E2, ... En » au passé simple dans n'importe quelle phrase¹¹ où aucun complément circonstanciel ou adverbe ne viendrait spécifier une position nouvelle pour R. Or dans un enchaînement tel que « Max poussa Paul, ce dernier tomba, les voisins accoururent pour s'assurer qu'il n'avait rien de grave », l'intuition que nous avons de l'ordre temporel est bien celle de succession et de construction d'une relation de discours de type causal entre les événements. Le cas devient même plus complexe si nous ajoutons au tout début une description englobant tout le reste : « La journée d'hier fut pleine d'émotions : Max poussa Paul, ce dernier tomba, les voisins accoururent à ses cris, ils décidèrent de le transporter à l'hôpital pour s'assurer qu'il n'avait rien de cassé. »¹² S'il est vrai que les points R que l'on pourrait associer aux divers E de la phrase ne sont pas sans rapport les uns

des indices linguistiques dans l'énoncé relatifs à la nature aspectuelle éventuelle de S, est un des problèmes qui se posent dans une vision référentialiste du repérage temporel.

¹⁰ Voir Comrie (1985), Veters (1996) et Moeschler *et al.* (1998) pour une étude de la question.

¹¹ La notion de « phrase » n'est malheureusement pas discutée chez Reichenbach : elle semble être à prendre au sens de la grammaire traditionnelle (unité syntaxique dont les frontières sont explicitées par la ponctuation à l'écrit.) C'est dans ce contexte que la règle de permanence du point R est critiquable.

¹² Cf. l'article de Saussure dans Moeschler *et al.* (1998 : 245-269) à propos de ces cas qu'il nomme « encapsulation d'événements ».

avec les autres, il n'en demeure pas moins qu'une représentation strictement reichenbachienne, appliquant la règle de permanence de R, provoquerait une lecture de superposition de tous les E dans l'enchaînement ainsi établi, lecture qui paraît contre-intuitive. Nous ne considérons donc pas ici cette règle comme incontestable et acceptons plutôt la possibilité d'avoir des points de repère différents pour des procès d'une même unité syntaxique, notamment quand une telle différence est induite par la conjonction des temps verbaux employés et des relations de discours que l'on reconstitue entre les différents procès d'un énoncé. Cette possibilité étant incontestable pour Reichenbach même, dans les cas où deux points de repère sont déterminés au sein d'une même phrase par des compléments circonstanciels différents (« Ce soir-là, Max aperçut Marie pour la première fois à huit heures, à neuf heures il la vit sourire et en tomba éperdument amoureux ») ; nous la considérons ici comme pouvant être étendue à certains cas où R n'est pas lexicalement spécifié.

2.3. Quelques difficultés en vue !

Le caractère « référentiel » du système reichenbachien est apparent : les procès (ou les compléments circonstanciels adverbiaux) y « réfèrent » directement à des moments du temps. Comme nous l'avons vu, le texte ne donne pas de définition très claire de la nature du point S ou du point de référence, ni de celle des points ou intervalles attribués à E, ouvrant ainsi un débat qui dure depuis l'utilisation répandue de ce texte à partir des années 1970.

Dire que ces moments du temps auxquels réfèrent les procès sont ceux du « monde réel » et que la droite orientée des représentations de Reichenbach représente précisément ce « temps physique », c'est adopter une vision référentialiste de la langue dans le domaine de la temporalité. C'est le choix de Comrie (1985) dont le travail est essentiellement typologique et translinguistique. Il nous semble que cette position, qui est sans doute cohérente avec le caractère référentiel de l'outil reichenbachien et en découle, serait dommageable dans des travaux d'analyse et de description linguistique. En effet, si les points que l'on associe à E au passé simple sont des instants de temps réel (mesurables en millisecondes par exemple) et les intervalles (que l'on associe à un E à l'imparfait dans le système reichenbachien) sont des sommes d'instant, pourquoi n'arriverait-on pas à décrire une suite ou une itération de procès au passé simple, dits ponctuels, comme formant un intervalle et équivalant alors, dans la représentation reichenbachienne, à un imparfait ? En d'autres termes, pourquoi n'arriverait-

on pas à décrire l'énoncé (3) comme équivalent à (4), surtout que, dans la symbolique reichenbachienne, ils ont la même représentation (E,R-S) et ne diffèrent qu'au niveau de l'étendue de E :

(3) Après sa chute, il avala une gorgée d'eau toutes les secondes

(4) Après sa chute, il avalait/buvait de l'eau toutes les secondes

Il semble clair qu'on ne peut pas réduire, même dans un système référentiel simplifié comme celui de Reichenbach, un point à un instant du temps réel et un intervalle à une somme d'instant, mesurable en temps réel.

Cette remarque, qui paraît triviale, pointe sur un problème que l'on retrouve dans certaines descriptions de marqueurs temporels. En effet, dans un article dans Koslowska (1996) où elle étudie le fonctionnement de *ensuite* dans une structure de type « S1 *ensuite* S2 », on trouve : « un intervalle est une période de temps qui sépare le processus e1 (marqué dans l'énoncé S1) et le processus e2 (marqué dans l'énoncé S2). » Elle fait intervenir la notion de « taille de l'intervalle » qu'elle dit pouvoir être « très restreint », « petit », « variable » ou « large », à déterminer selon notre connaissance du monde et par des effets pragmatiques. Elle propose alors l'hypothèse que *ensuite* impose une contrainte sur la taille de l'intervalle et ne s'applique qu'à des intervalles « petits » et « variables », et non à des intervalles « restreints » ou « très larges ». L'auteur dit bien que le problème demeure de trouver les paramètres exacts permettant de mesurer la taille d'un intervalle. Mais comment alors maintenir cette description (ce qu'elle fait dans son article dans Moeschler *et al.* (1998), où elle parle « d'intervalle moyen ») si l'on n'arrive pas à tracer des limites entre « variable » et « large » d'un côté, « restreint » et « petit » de l'autre ? Comment mesurer le temps qui sépare E1 et E2 dans (5) :

(5) Max est allé en France. (Ensuite) il s'est marié

(6) Max a passé son enfance en Suisse. (*Ensuite) pour sa retraite il s'est installé en France (<Koslowska 1998)

pour en conclure que l'intervalle désigné appartient aux catégories « petit »/« variable » et non celui en (6), raison pour laquelle l'emploi de *ensuite* y serait boiteux, selon l'hypothèse ? Bien que nous puissions saisir l'intuition derrière une telle description du marqueur, il nous semble que ce type de calque entre les points et intervalles de repérage et le temps réel n'est pas productif pour une analyse linguistique.

Ainsi, nous souhaitons éviter ici un des écueils engendrés par une lecture « référentialiste » du système reichenbachien (qui s'y prête bien, il faut l'avouer), et considérons que les coordonnées E, R et S sont toutes des points

de repère, repère qui représente l'organisation temporelle interne d'un énoncé basée uniquement sur les informations qu'il véhicule, plutôt que son adéquation au temps physique du monde réel. Une autre difficulté majeure du système reichenbachien est le caractère obscur de la définition du point de référence, souligné partout dans la littérature sur la question. Nous tenterons ici d'appliquer le système sans y introduire de modifications majeures (remise en question de la règle de permanence de R mise à part), pour en explorer les capacités au niveau discursif.

Qu'en est-il, précisément, des théories qui traitent du temps au niveau du discours ? Un des travaux fondateurs dans le domaine est celui de Kamp et Rohrer (1983). Les auteurs envisagent la signification des temps verbaux à un niveau textuel : pour eux elle réside en priorité dans les relations temporelles que les temps établissent entre les diverses phrases. Le discours est organisé dans un ordre temporel déterminé, qui doit être respecté dans toute représentation de ce dernier pour qu'elle soit adéquate. Dans cette perspective, le « point de référence » est celui dont il faut déterminer la position et suivre la progression au fil du discours pour en cerner la structure temporelle, il est un « repère pragmatique » en quelque sorte. Cette position est déterminée de la façon suivante : une phrase au passé simple dénote un prédicat du type « événement », et ce dernier introduit un nouveau « point de référence » dans le discours. Une phrase à l'imparfait, par contre, dénote un prédicat de type « état » qui inclut le « point de référence » en vigueur au moment de son apparition, c'est-à-dire préétabli par un temps perfectif ou un complément circonstanciel de temps. Le « point de référence » peut aussi être déterminé par un adverbe ou une locution circonstancielle de temps : c'est l'aspect commun le plus évident des deux systèmes, R chez Reichenbach étant également spécifié par le complément circonstanciel temporel quand il existe. Chez Kamp et Rohrer, le temps avance globalement dans le discours quand ce point de référence se déplace vers l'avant. R est ainsi la localisation du premier événement perfectif (ou du premier complément circonstanciel), autour de laquelle s'organise la progression textuelle. Les deux conceptions de la référence diffèrent sur un point important : celle de Kamp est Rohrer (qui fait intervenir la dimension aspectuelle dans toutes ses étapes contrairement à Reichenbach qui la cantonne à la représentation de E) est à prendre au sens « usuel » ou pragmatique du terme. C'est l'indice qui sert à déterminer l'ordre temporel dans un texte, et R est localisé en dernier, au vu du cotexte et de l'aspect de E. Chez Reichenbach, R est systématiquement déterminé avant E et sert à positionner E. De plus, il n'est pas systématiquement confondu avec E pour

les perfectifs, puisqu'il reflète davantage le point de vue de l'auteur : dans certains cas de passés composés, par exemple, R est confondu avec S et non avec E (voir la présentation de Reichenbach qui précède) pour marquer le point de vue « accompli du présent » que peut illustrer ce temps perfectif. R n'est donc pas un indice pragmatique textuel de l'ordre temporel, il s'agit d'une coordonnée de base dans le repère reichenbachien, essentielle pour déterminer la position de tout point E (indépendante du caractère textuel).

Nous adopterons plutôt ici l'approche reichenbachienne qui, paradoxalement¹³, conçoit la référence plus en termes de « point de vue ». Cependant, ce qui nous intéresse particulièrement chez Kamp et Rohrer, c'est que ce point est quand même utilisé pour décrire le fonctionnement d'autres marqueurs que les temps verbaux : les expressions déictiques et anaphoriques. Parmi elles sont envisagées les locutions temporelles telles que *deux jours plus tard*, *un an plus tard*, *à ce moment* et *alors*, catégorie des adverbes dits « anaphoriques par excellence » car leur fonctionnement est comparable à celui des pronoms de la troisième personne. En effet, pour déterminer le référent de *deux jours après*, disent-ils, il est nécessaire de trouver un temps t' dans le contexte après lequel t est dit être placé *deux jours après*. Mais n'importe quel temps t' peut jouer ce rôle (comme n'importe quel référent peut être repris par *il*), alors que pour une expression comme *dans deux jours*, t' est forcément le point S ou le point de référence. Il est intéressant de remarquer que, dans leur article, *à ce moment* et *alors* sont placés dans la même catégorie de marqueurs temporels et dits « anaphoriques par excellence » ; mais notre description de leur fonctionnement montrera qu'ils se servent aussi des points S et R (comme *dans deux jours* et non pas *deux jours plus tard*, marqueur auquel ils sont associés dans l'article de Kamp et Rohrer). Passons à présent en revue les descriptions plus détaillées de ces marqueurs qui pourraient servir de point de départ à cette étude.

2.4. Aperçu de quelques descriptions de *alors*

La locution temporelle *à ce moment-là* n'ayant pratiquement pas été étudiée, nous avons envisagé les descriptions de *alors* en partant des observations qui

¹³ Cela est surprenant en effet parce que Reichenbach ne s'intéresse pas au discours, contrairement à la DRT. Il est clair que le point R reichenbachien, même s'il marque une sorte de « point de vue temporel », ne peut servir à représenter des notions aspectuelles ou discursives complexes. Cependant, le point de référence discursif de Kamp et Rohrer ainsi défini n'est pas beaucoup plus apte à cela. Nous réservons l'examen des travaux ultérieurs en DRT et SDRT à une prochaine étape de ce travail.

suivent. Les deux marqueurs ont de nombreux emplois en commun et apparaissent tous deux dans deux types principaux de contextes, illustrés l'un par les énoncés (7) et (8), et l'autre par les énoncés (9) et (10) :

- (7) Je suis sorti. A ce moment-là/Alors, je l'ai aperçu se dirigeant vers la plage
- (8) Il se demandait s'il fallait remonter vers la cabane ou rester. A ce moment-là/[Alors] il vit la silhouette de Cardoni assis près de l'olivier (Moinot, *Le sable vif*)

Dans ces exemples, *à ce moment-là* et *alors* semblent tous deux souligner une relation temporelle entre X et Y.

- (9) Il est douteux ? Alors/ A ce moment-là ne le fréquente plus ! (<Jayez 1988)
- (10) Tous ici tremblent de peur [!] Alors/[A ce moment-là], devant un Horace qui ne tremble pas, ils perdront contenance ! (Schreiber, *Un silence d'environ une demi-heure*)

Nous sommes ici en contexte consécutif où *à ce moment-là* et *alors* articulent une prémisse X et une conclusion Y. Les deux peuvent aussi apparaître dans une structure conditionnelle en *si* : « Si X alors/à ce moment-là Y », comme nous le verrons par la suite.

Même en contexte temporel ou inférentiel, ces deux marqueurs ne sont pas toujours substituables, ainsi, l'on a :

- (11) Je pousse un cri de joie. A ce moment-là/[?] Alors elle était dans la pièce et se demandait ce qui m'arrivait (contexte temporel où l'emploi de *alors* serait amélioré par son insertion à l'intérieur de Y : « elle était alors dans la pièce et se demandait... »)
- (12) Elle a travaillé sans relâche toute la semaine.[?] A ce moment-là/ Alors sois gentil, ne la bouscule pas trop (contexte inférentiel où *alors* pourrait être remplacé par *donc*)

Par ailleurs, il semble aussi qu'il y ait une catégorie très importante d'emplois de *alors*, dits « énonciatifs » dans le sens où ils enchaînent sur l'acte de discours au moins tout autant que sur le contenu propositionnel, dans lesquels on trouve difficilement *à ce moment-là* :

- (13) Alors /*A ce moment-là aujourd'hui on va parler de la deuxième guerre mondiale (début d'un cours d'histoire.)
- (14) Il viendra. Alors /[?] A ce moment-là ne te fais pas de souci (<Jayez 1988. *A ce moment-là* est à prendre ici dans un sens non temporel, et paraît alors boiteux.)

C'est donc dans la perspective ainsi définie que nous pouvons comparer le fonctionnement de *alors* à celui de *à ce moment-là*.

Celui du premier marqueur a déjà été examiné, notamment par Franckel (1987, 1989), Jayez (1988) et Mosegaard Hansen (1998). *A ce moment-là* est

citée comme glose possible de *alors* par Franckel et Jayez (ce qui souligne la parenté des deux dans la littérature sur la question) ; mais le cas du premier n'est étudié, à notre connaissance, que brièvement par Forget (1987) qui le compare à *dans ce cas-là, dans ces conditions-là* et *ben là* en français du Québec. Elle distingue un emploi circonstanciel où à *ce moment-là* aurait un rôle uniquement temporel, et un emploi qu'elle qualifie d'interphrastique (ou connecteur), où il exprime un lien purement consécutif, inférentiel. Nous nous opposerons ici à cette description et à cette vision dichotomique des rôles temporel et inférentiel.

Franckel, lui, étudie le fonctionnement de *alors* dans le cadre de la théorie de l'énonciation culiolienne et c'est surtout comme élément de repérage temporel et/ou énonciatif qu'il envisage le marqueur. Concernant son rapport avec à *ce moment-là*, il dit : « nous envisageons (...) les emplois de *alors* ponctuant récits et chroniques qui lui confèrent une valeur proche de à *cette époque, à ce moment-là* ». (Franckel 1989 : 361). « Quant au terme de *moment*, il ne faut pas lui attribuer une acception spécifiquement temporelle, mais le comprendre dans le sens le plus général de repère » (Franckel 1987 : 31). Jayez (1988 : 139) commente cette approche en avançant : « Bien entendu le terme de *moment* n'a peut-être pas un sens concret du genre « instant » ou « unité de temps », mais l'absence d'un tel sens n'implique pas l'absence d'une structure plus générale qu'une simple succession, mais moins générale qu'une structure de repérages, du moins telle qu'elle est présentée par Franckel ». Pour Jayez, « *alors*, dans certains de ses emplois, fait primer une temporalité intrinsèque (...) Lorsque des **rapports temporels** entre périodes peuvent être discernés dans l'énoncé, il n'y a aucun problème et l'énoncé semble naturel. C'est le type :

(15) Marie est entrée dans le jardin, (et) alors elle a (alors) aperçu la voiture

Dans le cas contraire, des **rapports temporels** quasi-objectifs peuvent être trouvés dans le séquençement de l'inférence, lorsqu'un état de connaissance subit des modifications au gré des informations nouvelles, mais il faut alors des indices qui éliminent la lecture temporelle du type précédent, comme dans (16) :

(16) Marie a vu la voiture, (et) alors elle est (alors) **forcément** entrée dans le jardin

Enfin, pour certains emplois, c'est **l'énonciation** qui est mobilisée. C'est le type :

(17) Vous avez fini ? Alors partons. » (Jayez 1988 : 139-140)

L'exemple (17) pris par l'auteur pour illustrer les emplois qui convoquent l'énonciation relève d'une sorte d'emploi écho de la question :

c'est interprété dans le sens de « vous dites que vous avez fini ? Alors partons » ou encore « puisque vous dites que vous avez fini, je dis partons ». *Alors* s'y greffe ainsi effectivement sur une énonciation, celle des interlocuteurs, réactualisée par le locuteur dans son discours. Nous distinguerons ici ces emplois-écho polyphoniques où *à ce moment-là* peut facilement se substituer à *alors*, et les emplois que nous appellerons « énonciatifs purs » où *alors* apparaît en début de phrase, comme premier mot du discours :

(18) Alors/*A ce moment-là, qu'est-ce qu'on fait ?

où *à ce moment-là* est impossible. Il l'est aussi dans d'autres types d'exemples « énonciatifs purs » qui ont la structure qui nous intéresse :

(14) Il viendra. Alors ne te fais pas de souci (<Javez 1988)

où *alors* se greffe sur l'acte illocutoire du locuteur même, sur l'énonciation de l'assertion du locuteur, sa promesse, tout autant que sur le contenu propositionnel, et où *à ce moment-là* ne marche pas non plus. Cette remarque faite, nous soulignerons l'idée que la description de Javez réinsère la temporalité dans tous les emplois de *alors*, et paraît pour cela intéressante en vue d'une comparaison de ce marqueur avec *à ce moment-là*.

Contrairement à cela, Mosegaard Hansen (1998) compare *alors* à *donc* en soulignant d'abord le fait que, vues diachroniquement, les deux particules exprimaient la simultanéité de deux situations. Cependant la temporalité n'est plus invoquée dans la description de leurs emplois modernes. *Donc* est décrit comme ayant une valeur principale, celle d'indiquer que l'information contenue dans Y est traitée par le locuteur comme étant « manifeste » à la fois pour lui et pour son interlocuteur¹⁴. L'auteur illustre cette idée avec un exemple de Javez (1988) :

(19) C'est le cousin de ma femme et donc mon cousin par alliance

La notion de « mutuellement manifeste » est empruntée à Sperber et Wilson pour qui « quelque chose est manifeste pour un individu s'il est capable de se le représenter mentalement et d'accepter cette représentation comme vraie ou probablement vraie. » Cette description confère à *donc* une anaphoricité intéressante, dans le sens où ce qui est introduit n'est jamais réellement nouveau pour l'interlocuteur. Mosegaard Hansen oppose ce fonctionnement à celui de *alors*, qui serait polysémique : il peut marquer une relation

¹⁴ Cette description est discutable : on pourrait considérer que c'est la **règle** selon laquelle « X implique Y » qui est « mutuellement manifeste », ce qui donnerait à l'énoncé Y un caractère simplement prédictible.

temporelle mais il est surtout utilisé pour souligner une réorientation ou remise en perspective du topique ou encore un changement de ce dernier dans des débats par exemple. *Alors* peut être un élément qui précise le cadre, c'est-à-dire l'identification de la source de l'énoncé, de l'énonciateur, et le statut des interlocuteurs (« tu m'as dit X, et alors moi je t'ai dit Y »). *Alors* peut aussi marquer une relation d'arrière-plan et jouer le rôle de particule marquant le focus dans des exemples du type :

(20) C'est moi qui dois commencer bon (h) alors (...) il s'agit de la biographie de Monsieur le Président de la République

Dans son emploi consécutif, il a aussi une dimension de remise en perspective car il marque une conclusion valide uniquement dans la perspective introduite par X, et la vérité de la protase ou de l'apodose n'y est pas présumée :

(21) Il pleut. Alors je ne vais pas me promener

Ainsi, pour Mosegaard Hansen, *alors* est une catégorie radiale, polysémique, avec une possibilité de rapprochement dans la majorité de ses emplois : il marque un changement de perspective à des niveaux divers de la communication. Cette description adopte une toute autre approche théorique que celle que nous adoptons ici ou que celles de Franckel et Jayez, cependant elle ne s'écarte pas beaucoup des résultats de ces deux derniers puisqu'elle présente les divers emplois « énonciatifs » de *alors* comme relevant d'une sorte de disjonction (du cadre, du topique, du premier plan/arrière plan). Cette idée intuitive de « distance » (Jayez) ou de « disjonction » (Franckel) se retrouve dans toutes les descriptions de *alors*. Nous citons l'étude de Mosegaard Hansen parce qu'elle arrive à une description qui se rapproche de la nôtre au plan de la non-anaphoricité et de la distanciation, en étudiant des types d'emploi que nous écarterons faute de place. C'est le caractère plus ou moins temporel de *alors* qui est surtout en cause dans ces analyses. Une réelle comparaison entre les conditions d'emploi des deux marqueurs reste à faire, et c'est ce que nous nous proposons de commencer ici.

3. Mais de quels « moments » s'agit-il ?

On peut associer à chaque procès d'un énoncé un point E localisé dans un repère temporel (S/R/E). Comment fonctionnent, dans cette perspective, les locutions temporelles en position frontale et à quoi peut-on associer à *ce moment-là* ? C'est à cette question que nous allons tenter de répondre dans l'étude descriptive qui suit.

3.1. Contexte X assertif

A ce moment-là se retrouve en contexte assertif et position frontale de Y¹⁵ dans des enchaînements à temps verbaux variés :

- (22) Je suis sorti. A ce moment-là je l'ai aperçu se dirigeant vers la plage
- (23) Au début de sa carrière, Léa était chanteuse d'opéra. A ce moment-là Jean était fou d'elle
- (24) C'était en 1922. A ce moment-là elle vivait chichement (exemple de Jayez 1988 remanié)
- (25) Ton oncle venait me voir de Paris. A ce moment-là il était déjà dans le papier, mais il rêvait de chanter (Sabatier, *Trois sucettes à la menthe*)
- (26) Marie viendra. A ce moment-là Pierre aura réparé le lustre
- (27) Je pousse un cri de joie. A ce moment-là elle était dans la pièce et se préparait à sortir
- (28) Nana fait à la République le grand honneur de se déclarer Bonapartiste. A ce moment-là, l'un des hommes du parti républicain de l'époque [publiait un pamphlet qui devait devenir célèbre] (Barrès, *Mes Cahiers*, remanié)

L'exemple (25) montre bien que le terme « moment » n'est pas à prendre au sens littéral puisque l'idée « d'instant » ou de « court laps de temps » n'y existe plus. Nous ne nous occuperons pas, dans cet article et conformément aux modalités de travail du projet dans lequel il s'inscrit, de la question de la compositionnalité de l'expression ou du rôle du morphème démonstratif discontinu « ce...-là », et considérerons le marqueur comme un seul bloc¹⁶.

Nous remarquons d'abord que, dans tous ces exemples, E1 et E2 sont présentés comme simultanés, se recouvrant temporellement ou se succédant immédiatement, sans interruption aucune (pour employer une métaphore spatiale, nous dirions que, dans le cas de succession immédiate avec ACML, E1 et E2 sont « bout à bout », « tangents »). Même en (26), ACML provoque une lecture dans laquelle l'accent est mis sur l'état résultant du procès *réparer*, et la phrase est interprétée dans le sens « Marie viendra, à ce moment-là le lustre sera dans l'état *réparé* ». ACML transforme ici le procès en propriété attribuée à l'objet du procès, se comporte en une sorte d'opérateur aspectuel (à l'instar du progressif par exemple qui transforme un

¹⁵ Comme précédemment, l'énoncé de gauche est appelé X, celui de droite Y. Le procès en X est noté E1, le procès en Y est noté E2. La locution étudiée sera désormais notée ACML pour plus de concision.

¹⁶ Nous n'examinerons pas non plus dans ce travail les variantes lexicales *à ce moment*, *en ce moment*, *juste à ce moment*...

procès en état dans le passage de « Paul a réparé le lustre » à « Paul était en train de réparer le lustre »). Ce phénomène aspectuel bloque l'antériorité stricte entre E1 et E2, qui semble impossible avec ACML. En effet, une relation d'antériorité sans recouvrement, illustrée par un exemple comme (29) fonctionne mal avec ACML :

(29) Je suis entrée dans la maison. J'avais ouvert la porte brusquement

(30) Je suis entrée dans la maison. [?] ACML j'avais ouvert la porte brusquement

On peut imaginer une suite permettant de retrouver le recouvrement temporel :

(31) Je suis entrée (E1) dans la maison. ACML, comme j'avais ouvert (E2) la porte brusquement, ma mère avait accouru (E3), apeurée (E1 et E3 sont perçus comme se recouvrant temporellement.)

Une relation de postériorité stricte n'est pas non plus autorisée : même dans une succession d'actions au passé simple que l'on pourrait interpréter séquentiellement sans la locution, ACML force une lecture simultanée. Ce fonctionnement est caractéristique de ce dernier et est d'autant plus clair que le marqueur ne peut absolument pas être combiné avec *ensuite* ou *puis* (dans n'importe quelle position syntaxique) qui, utilisés seuls, marquent la succession :

(22') Je suis sorti. (^{??} Puis) ACML/ (^{??} Ensuite) ACML je l'ai aperçu (^{??} ensuite) se dirigeant vers la plage

Cette perception de simultanéité, de recouvrement temporel ou de succession immédiate (avec « tangence ») accompagne toujours l'usage de ACML et est certainement une de ses conditions d'emploi.

Mais le marqueur ne se contente pas de signaler une relation temporelle, il établit aussi une relation de discours entre X et Y : il pointe sur X pour en faire le cadre situationnel ou le thème temporel de Y. La notion de « cadre situationnel » est empruntée à Vet (1988) et celle de « thème temporel » à Ducrot (1983) dont le premier s'inspire. C'est en analysant l'imparfait que Ducrot introduit l'idée de « thème et propos temporels » qu'il commence par caractériser ainsi : « une indication temporelle concerne le thème si elle sert à préciser la tranche de temps dont on parle ou à l'intérieur de laquelle on considère l'être dont on parle. Elle concerne le propos si elle constitue, totalement ou partiellement, l'information donnée au sujet du thème » (Ducrot 1983 : 27). Un thème peut donc être dit « temporel » s'il est tout entier « une période » ou « un objet ou événement considéré à l'intérieur d'une certaine période » (p. 29, définition déduite de la proposition P1 concernant le fonctionnement de l'imparfait et de la caractérisation ci-

dessus). De même, un propos est « temporel » quand « l'information donnée au sujet du thème » est d'ordre temporel. Pour Ducrot, un énoncé entier peut exprimer le thème temporel d'un autre, s'il spécifie la période dont on parle dans le second. En effet, pour décrire (32),

(32) A midi M. de Villeneuve entra. (E1) {Nous étions dans le salon et y formions un tableau très agréable. M. Crimp se faisait peindre. M. de Saint Lambert lisait dans un coin. Je jouais aux échecs avec Mme d'Houdetot.} (E2) (Diderot)

il affirme : « E1 exprime le thème des énoncés à l'imparfait. (Qu'un énoncé trouve son thème dans un énoncé antérieur, c'est, selon Bally, la définition même de la coordination). Ces derniers visent donc à qualifier l'instant où a lieu l'entrée de M. de Villeneuve, instant pris comme une totalité ». Il y a inclusion de E1 dans l'intervalle déterminé par E2 (ici événement complexe). Vet (1988) développe l'idée pour l'adapter à d'autres temps verbaux et aux structures subordonnées en « quand » (« une adverbiale introduite par quand, qui a la fonction de thème », (Vet 1998 : 94)). Il introduit la notion de « cadre situationnel » : « Nous empruntons à Ducrot l'idée que l'IMP caractérise toujours quelque « thème temporel ». Dans notre conception, une phrase à l'IMP a pour fonction de donner des précisions à propos d'une certaine situation, appelée désormais « cadre situationnel » (CS) » (Vet 1988 : 89) C'est ce même fonctionnement que nous attribuons à ACML : il pose X comme thème temporel de Y (au sens de Ducrot). Cette relation de discours d'ordre temporel ne s'établit pas de manière uniquement intuitive : elle est induite par le fait qu'ACML récupère un objet temporel précis en X, qui est le point R du procès E1, pour en faire le repère du procès E2 en Y.

En effet, dans des énoncés comme (23) et (24) où X contient des locutions prépositives temporelles (« au début de sa carrière » et « en 1922 » respectivement), ACML se greffe sur ces indications pour les copier en Y, et fonctionne anaphoriquement : c'est « au début de sa carrière » que « Jean était fou » de Léa et « en 1922 » que « elle vivait chichement ». Dans le système reichenbachien, ces compléments circonstanciels constituent les points de référence R des procès en X. ACML se greffe sur ces points R dans les deux cas et les pose comme points de référence des procès en E2 (« était fou d'elle » et « vivait », respectivement). C'est donc le marqueur lexical qui impose la position du point R de E2 et, comme dans le cas d'un complément circonstanciel, l'enchaînement « ACML Y » réfère en premier à ce point R en tant qu'élément repris par ACML, il réfère donc en premier à un objet temporel : Y est ainsi « propos temporel » (toujours au sens de Ducrot). Nous postulons qu'il en est de même dans les autres énoncés où E1

est dépourvu de complément circonstanciel, et avançons l'hypothèse descriptive suivante :

H1 : *A ce moment-là* se greffe sur le point R de E1, l'éventualité en X, et le constitue comme repère obligatoire pour E2 en Y.

De par la reprise du point R, X est posé comme thème temporel de Y (propos temporel à son tour.)

E1 et E2 sont toujours en situation de recouvrement temporel, de simultanéité ou de succession immédiate sans interruption aucune (tangence, E1 et E2 sont « bout à bout »). Cette dernière contrainte ne découle pas des deux précédentes.

Ainsi, la structure « X ACML Y » est perçue comme un seul énoncé dont le premier membre est le thème temporel du second, qui devient tout entier « propos »¹⁷. Revenons aux exemples de départ et examinons, à la lumière de cette hypothèse, le fonctionnement du marqueur dans chacun d'eux.

(22) Je suis sorti. ACML je l'ai aperçu se dirigeant vers la plage

Il s'agit ici de deux procès perfectifs au passé composé employé comme temps de narration, c'est-à-dire pour lequel R est confondu avec E (comme pour le passé simple. La représentation reichenbachienne serait donc la même que pour « Je le vis. ACML je rougis ».) En X, on a la configuration [E1(sortir-pc),R-S]. Ce point R est copié pour « ai aperçu » en Y, et l'on a : [E2(apercevoir-pc),R-S]. La seule différence un enchaînement au passé simple est que les événements ici semblent non se superposer, mais se succéder sans interruption aucune : E1 finit avec le début de E2 (cas que nous avons décrit comme étant celui de « tangence », E1 et E2 étant « bout à bout »). C'est en effet l'interprétation que l'on a de l'enchaînement en (22). « ACML Y » fonctionne donc comme l'imparfait décrit par Ducrot dans une suite verbe-perfectif/verbe-imperfectif. La seule différence, dans une optique reichenbachienne, entre (22) et

¹⁷ ACML, dans l'enchaînement « ACML Y », fait partie du *propos* dans la conception actuelle de ce terme : la paraphrase « c'est à ce moment-là que » en est l'indice. Mais nous isolons ici le marqueur pour en discerner le fonctionnement propre : c'est lui qui, en effet, constitue X en thème temporel et Y en propos temporel en liant les deux par le même point R, et en faisant donc en sorte qu'ils *réfèrent* tous deux en priorité à ce point-là (selon la conception reichenbachienne de la référence). Par ailleurs, quand il s'agit d'une seule « phrase », on peut dire que la règle de permanence de Reichenbach, si on l'accepte, est lexicalisée par ACML.

(22') Je suis sorti. ACML je le voyais se dirigeant vers la plage
est l'étendue de E. En (22'), E1 étant ponctuel, E2 étendu, et le recouvrement temporel étant obligatoire avec ACML, on a E1-point inclus dans E2-intervalle, mais « ACML Y » n'est pas davantage propos temporel de X en (22') avec l'imparfait qu'en (22). Il est intéressant de noter, encore une fois, que la simultanéité, la succession immédiate ou le recouvrement temporel sont obligatoires avec ACML. Son emploi serait en effet boiteux dans le fameux exemple de Molendijk (1987) (cité, entre autres, par Vet (1988 : 89)), par lequel il illustre le fait qu'un imparfait peut aussi être employé dans un cas de succession temporelle :

(33) Jean alluma une cigarette. La fièvre donnait au tabac un goût de miel

(34) Jean alluma une cigarette. [?] ACML la fièvre donnait au tabac un goût de miel¹⁸

En (23), il se passe la même chose qu'en (22), l'étendue de E mise à part :

(23) Au début de sa carrière, Léa était chanteuse d'opéra. A ce moment-là Jean était fou d'elle

En effet, « au début de sa carrière » détermine le point R de E1. ACML copie le point R de E1 pour l'attribuer à E2. On obtient alors une lecture forcément simultanée de E1 et E2, qui ont le même point de référence R. Ils sont tous deux à l'imparfait : il s'agit alors de deux intervalles qui se superposent. (24) et (25) (exemple attesté du type imparfait/imparfait) pourraient être décrits de la même manière. Nous ne rentrons pas ici dans les détails de l'aspect (en 25, effectivement, *venait* est itératif dans le sens où il se répète un nombre de fois à l'intérieur d'un intervalle) car cela n'influe pas sur la description proposée.

Nous avons déjà évoqué l'effet aspectuel en (26). E1 a la structure de repérage suivante : [S,R-E1(venir-fut)]. Le sémantisme du futur antérieur est tel que E2 est avant E1. ACML vient indiquer que R est le même pour E1 et E2 mais provoque aussi, de par l'obligation du recouvrement temporel, une lecture de Y telle que c'est l'état résultant de « aura réparé » qui est souligné : une paraphrase de Y en termes de valeur de vérité serait : « ACML il sera vrai que Pierre aura réparé le lustre ». En Y, on a donc [S,R-E2(réparer-fut.

¹⁸ C'est dans le sens de 33, c'est-à-dire avec succession temporelle, que 34 avec ACML paraît boiteux. Cette configuration est différente d'un autre type d'enchaînement PS/IMP où ACML est possible mais serait équivalent à « à cette époque-là », et où il y aurait recouvrement temporel et non succession : « Jean alluma une cigarette. ACML la mode était aux briquets, et il venait de s'en acheter un rouge dont il était très fier ».

ant.)], où S et R sont les mêmes qu'en X, et où l'on se représente E2 en recouvrement temporel avec E1.

(27) et (28) exemplifient l'enchaînement présent-passé avec ACML :

(27) Je pousse un cri de joie. ACML elle était dans la pièce et se préparait à sortir

(28) Nana fait à la République le grand honneur de se déclarer Bonapartiste. ACML, l'un des hommes du parti républicain de l'époque [publiait un pamphlet qui devait devenir célèbre] (Barrès, *Mes cahiers*)

Il n'est possible qu'à la condition d'interpréter X comme un cas de présent narratif, une réactualisation du passé. En effet, un présent canonique a la structure (S,R,E), un imparfait est tel que (E,R-S) ; une succession « prés. ACML imp. » devrait donc être impossible : R ne peut être à la fois simultanément avec S (présent) et antérieur à S (imparfait). Or cette succession devient possible avec l'interprétation « présent de narration » que l'on a intuitivement pour (27) et (28). Un présent de narration, lui, aurait pour structure : (E,S',R-S), où S' est une projection de S qui lui est antérieure. Le locuteur présente volontairement son énonciation comme contemporaine des événements racontés, alors qu'il s'agit en fait de faits passés pour lesquels R est forcément antérieur à S. (La valeur « temps de narration » du présent ou du futur est révélée par la suite de l'énoncé, et le contexte). On peut représenter ce « déplacement » par un dédoublement du moment de l'énonciation, valable uniquement pour les temps « à valeur narrative ». Alors, R de E1 est simultanément avec S', et antérieur à S. Il peut donc, par cette antériorité à S, être le point R de l'énoncé E2 au passé. On a ainsi :

(27/28) : [E1(pousser/faire-prés.),R,S'-S] et [E2(être/publier-imp.),R-S].

E1 (ponctuel) et E2 (étendu car à l'imparfait) sont dans une situation d'inclusion temporelle (E1 inclus dans E2). On aurait la même configuration pour un enchaînement futur-ACML-passé (réinterprété comme « futur narratif », futur dans le passé, dans un exemple comme (35)) :

(35) Elle sera belle. A ce moment-là j'en étais certain (structure : [S',R-E1(être-fut.)-S] et [E2,R-S].)

On peut donc maintenir H1 pour tous les exemples précédemment cités. Vérifions à présent cette hypothèse par les impossibilités d'emploi qu'elle permet de prédire. H1 prédit par exemple que, dans les configurations où le point R en X ne pourrait fonctionner comme point repère de la seconde éventualité en Y, l'usage de *à ce moment-là* est exclu. C'est le cas en effet pour des enchaînements de type passé-présent, (où le premier relate un événement antérieur au moment d'énonciation et l'interprétation du second comme présent de narration n'est pas favorisée par le contexte) :

(36) Tu as été généreux. ? A ce moment-là Marie est contente

(*alors* passerait mieux dans ce contexte, ainsi que l'enchaînement sans marqueur, avec un simple signe de ponctuation entre X et Y. L'emploi pourrait être récupéré avec une lecture polyphonique de l'assertion en X dont nous parlerons dans la section suivante. Cette interprétation n'est pas celle que nous visons, où X est une assertion nouvelle, non « mutuellement manifeste »). Les représentations de repérage associées à X et à Y seraient, respectivement : [E1(être-pc),R-S] et [E2(être-prés),R,S]. R ne pouvant être à la fois antérieur à S et simultané avec lui, ACML ne « passe » pas, même si on arrive à construire une relation de consécution entre les segments X et Y.

L'hypothèse H1 prédit aussi que si X et Y contiennent chacun un complément circonstanciel différent, spécifiant chacun une position pour R, l'emploi de ACML est exclu. C'est effectivement le cas :

(37) En juin de cette année-là, Pierre a rencontré Marie. ?? A ce moment-là ils se sont fiancés en juillet

L'enchaînement fonctionne sans à *ce moment-là* car rien n'obligerait E2 à avoir le même point R que E1. H1 semble donc décrire convenablement les emplois de ACML en position frontale et contexte assertif. Les énoncés tels que « La cruche est tombée. ?ACML elle s'est cassée » semblent, eux, relever d'une bizarrerie pragmatique plutôt que d'une impossibilité d'emploi de ACML due aux conditions déterminées ci-dessus. Il pourrait s'agir d'un phénomène aspectuel car l'emploi d'un inchoatif en Y améliorerait l'usage de ACML : « Jean a poussé Léa. ACML elle s'est mise à pleurer », le début de l'action consécutive pouvant être présenté linguistiquement comme succédant immédiatement et sans interruption aucune avec la cause. Notons toutefois que cette bizarrerie n'est pas jugée comme telle par tous les locuteurs. Certains acceptent sans problème les exemples de type « Jean a poussé Léa, ACML elle est tombée », tout en y attachant souvent une connotation de coïncidence, pensant que la simultanéité induite par le marqueur détruit le rapport cause+conséquence qui succède. Le rapprochement avec d'autres marqueurs serait ici intéressant : dans un enchaînement de type : « Pierre est arrivé à 8h. Immédiatement après Marie est partie », E1 et E2 ne sont pas liés par une relation consécutive, ce qui semble être le cas avec *immédiatement* seul ou *aussitôt* : « Pierre est arrivé à 8h. Immédiatement Marie est partie (aussitôt). » ACML, lui, semble pouvoir signaler les deux types de rapport, n'ayant qu'une contrainte d'intersection temporelle non vide entre E1 et E2 et n'étant pas causal à proprement parler.

Les jugements concernant ce type d'énoncés n'étant pas tranchés, nous les citons sans considérer qu'ils confirment ou infirment H1.

3.2. Contexte X non assertif

Il existe un bon nombre de configurations dans lesquelles ACML pourrait être employé et où X ne serait pas une simple assertion comme celles que nous avons examinées précédemment. Il semble que ce soit aussi celles où une lecture consécutive de l'enchaînement se superposerait à la simple lecture temporelle. La série suivante en témoigne :

- (9) Il est douteux ? A ce moment-là ne le fréquente plus ! (exemple de Jayez 1988 pour « alors »)
- (38) Si la mère refuse les potentialités de la vie, à ce moment-là ça joue sur les potentialités vivantes de l'enfant, qui sont alors freinées. (Dolto, *La cause des enfants*)
- (39) Si Pierre est amoureux de Marie, à ce moment-là je n'ai aucune chance
- (40) Va voir Marie. A ce moment-là tu sauras ce qui s'est passé

3.2.1 Cas de polyphonie

L'énoncé (9), comme nous l'avons mentionné en commentant Jayez (1988), est un cas d'emploi-écho de la question, d'une répétition de l'énonciation de l'interlocuteur en vue de sa réactualisation comme prémisse de l'énoncé de droite. C'est un cas de polyphonie¹⁹, dont la paraphrase pourrait être : « tu dis qu'il est douteux ? Eh bien ACML je te conseille de ne plus le fréquenter ! ». L'enchaînement exprime que, dans le cadre de l'énonciation X réactualisée par le locuteur, ce dernier affirme Y, partie de l'énoncé à comprendre aussi avec un verbe illocutoire sous-entendu, au présent. Ainsi, on retrouve là aussi le même type de fonctionnement temporel pour ACML décrit ci-dessus. Le point de référence de E1, acte énonciatif souligné comme tel par la polyphonie, est toujours en position de simultanéité avec S dans un tel emploi-écho, quel que soit le temps du procès E1. Ce point de référence est le même pour le procès E2, acte illocutoire coïncidant avec le moment d'énonciation S de l'enchaînement tout entier. C'est au moment où le locuteur prend en considération l'énonciation de son interlocuteur en la réactualisant dans son propre discours qu'il affirme Y. C'est aussi dans le cadre de X qu'il affirme Y, et c'est pour cette raison que nous rapprochons ce type de phrases avec celles où l'on trouve des conditionnelles en *si*. La polyphonie confère un caractère « énonciatif » à E1, X peut alors être perçu

¹⁹ Voir Ducrot (1984) pour le détail de la notion de polyphonie.

comme thème temporel de Y, nouvelle énonciation du locuteur et donc propos. La polyphonie est en effet indispensable afin que cette relation de thème/propos temporels soit permise, et autorise l'emploi du marqueur. Sans cette dernière, c'est-à-dire dans le cas où X est une information nouvelle émise par le locuteur lui-même, ACML paraît bizarre :

(41) Il a été retenu à la frontière.[?] A ce moment-là il a dû oublier son passeport

Dans cet exemple²⁰, Y comporte un modal épistémique au passé et l'enchaînement relève donc d'un raisonnement abductif. Le locuteur attribue en Y une valeur de vérité de l'ordre du « probable » à sa conclusion, et cette valeur de vérité est attribuée au moment de l'énonciation : en Y, R est simultané avec S, forcément. Or X est une assertion au passé composé narratif où R est antérieur à S (pas de récupération polyphonique, ni de passé composé à valeur d'accompli du présent pour lequel R et S seraient confondus). On obtient donc les structures suivantes : X [E1(retenir-passif pc),R-S] et Y[E2(devoir-pc)-R,S], qui ne peuvent être liées par ACML vu les conditions d'emploi de ce dernier, comme en (36). Ce n'est pas uniquement l'unicité de R qui est violée, mais aussi le fait que X (assertion au passé) ne peut servir de thème temporel pour Y (conclusion par abduction opérée au moment de l'énonciation). Ces deux conditions sont, de toute façon, liées. En effet, dans les configurations présentées par Ducrot où un énoncé X à l'imparfait joue le rôle de topique temporel d'un énoncé Y au passé simple, les deux procès liés E1 et E2 ont le même point de référence R dans une représentation reichenbachienne, même en l'absence de ACML (ainsi que dans la conception de Kamp et Rohrer, dans laquelle un procès imperfectif ne détermine pas une nouvelle référence mais englobe la référence que constitue le procès perfectif précédent.)

Un autre indice qui montre que la polyphonie est nécessaire dans ce type de configuration, c'est l'impossibilité d'avoir une vraie question en X : une interrogation totale en *est-ce que* ne marche que si on suppose une intervention réelle de l'interlocuteur entre X et Y, (une réponse implicite, un signe, un *oui*,...) :

(42) Est-ce que tu es pressé ?^{??} A ce moment-là je te laisse travailler

L'interrogation partielle est totalement exclue sans réponse formulée :

(43) Combien coûte le réfrigérateur ?^{??} A ce moment-là je dois prendre ma carte bleue avec moi

²⁰ Une lecture polyphonique de X, marquée par l'intonation et un point d'exclamation ou d'interrogation à l'écrit permettrait de faire passer l'emploi.

(44) Quelle heure est-il ?²¹ A ce moment-là je devrais me dépêcher, j'ai un train à prendre

Ce fonctionnement polyphonique distingue ACML de *autrement*. Le premier ne semble pas être en mesure d'accommoder, dans un contexte interrogatif, une réponse à la question posée sur laquelle il pourrait se greffer, il enchaîne directement sur X et non sur une proposition absente du discours et déduite à partir de X. *Autrement*, lui, est capable d'enchaîner sur des vraies questions en *est-ce que* : « Est-ce que tu as ta voiture ? Autrement je t'accompagne chez toi ». Au lieu de se greffer sur X, il se greffe sur une proposition accommodée²¹ *p*, réponse positive à la question, et envisage alors *non-p* (« si tu n'as pas ta voiture, je te raccompagne chez toi. ») ACML, dans le cas de l'interrogation en X, n'a pas recours à ce type de récupération.

Quand X est une exclamation – ou même un certain type d'assertion que nous n'avons pas évoqué dans la section précédente – le fonctionnement de ACML en contexte consécutif est polyphonique également. Un énoncé comme (45) ci-dessous illustre les cas exclamatifs, qui ressemblent aux assertions analytiques de type « x est égal à quatre, à ce moment-là il est pair » :

(45) Elle m'aime ! ACML je sais qu'il ne me reste qu'une seule chose à faire : l'épouser

Pour qu'un énoncé de la sorte soit acceptable, X est toujours une réactualisation par le locuteur de sa propre énonciation ou de la dernière étape de son raisonnement (dans le cas d'énoncés analytiques compris comme « nous venons de démontrer que $x=4$ » ou « maintenant que nous savons que $x=4$ ») ; ou une reprise de l'énonciation d'un interlocuteur (« Ah bon !? Tu penses qu'elle m'aime ! ») Y est une conclusion qu'il tire à partir de là et qu'il présente comme actuelle, simultanée avec le moment d'énonciation. De par la polyphonie en X, R est également simultanée avec S, quel que soit le temps verbal (en effet, un enchaînement passé-présent ou passé-futur est tout à fait possible dans un cas de polyphonie puisque R est simultanée avec S : « Elle m'aimait depuis toujours ! ACML je suis (serai certainement) à jamais le plus heureux des hommes »). E1 et E2 sont toujours en recouvrement ou simultanée temporels, quel que soit le temps verbal également, puisqu'il s'agit en fait de verbes énonciatifs au présent sous-entendus : « tu dis/tu penses/il est vrai qu'elle m'aimait depuis

²¹ Pour une utilisation de la notion d'accommodation dans le même cadre théorique, voir Rossari (2002) dans lequel elle décrit le fonctionnement de *dans ce cas* qui est comparable à *autrement*, sauf qu'il se greffe sur *p* et pas sur *non-p*.

toujours ! ACML j'en conclus que je suis à jamais le plus heureux des hommes ». La relation consécutive est établie entre deux énonciations, le fait que la première soit une réactualisation, un emploi-écho, permet la distance pragmatique nécessaire à l'établissement d'une relation cause-conséquence (absente dans des énoncés moins facilement acceptés comme « La cruche est tombée. ? ACML elle s'est cassée » cités ci-dessus. Ces derniers sont d'ailleurs améliorés par la polyphonie accompagnée de relation consécutive : « (Tu dis bien que) Ta cruche précieuse est tombée ? ACML elle est certainement irrécupérable ! »)

Ces interprétations permettent de conserver les deux conditions d'emploi de ACML : récupération du même point R pour X et Y et intersection temporelle non vide entre E1 et E2. La relation de discours en termes de thème et propos temporels s'efface au profit de la relation consécutive qui s'y greffe. Le caractère énonciatif polyphonique de X confère à l'enchaînement le type « raisonnement », qui se distingue du type « narration temporelle » qui existe quand X est une assertion simple. On retrouve ce dernier dans des structures où X est un discours rapporté qui vient interrompre la narration globale reprise en Y : « Elle m'aime, penses-tu ? A ce moment-là j'étais torturé par l'attitude de Marie, et posais cette question quotidiennement à ma sœur. »

3.2.2 Conditionnelles en si

Passons à présent aux conditionnelles en X. Nous renvoyons également ici à l'article d'Olga Inkova-Manzotti dans ce numéro pour une récapitulation des approches descriptives concernant les propositions subordonnées en *si*. Nous retenons celle de Ducrot (1972), pour qui « une proposition de type *si p, q* n'a pas pour signification première « *p* est cause de *q* » ni « *p* est condition de *q* » (bien qu'elle puisse servir à ces relations). Sa valeur fondamentale est de permettre la réalisation **successive** de deux actes illocutoires : 1) demander à l'auditeur d'imaginer *p*, 2) une fois le dialogue introduit dans cette situation imaginaire, y affirmer *q*. (...) La dépendance entre les deux propositions apparaît ainsi comme un contrecoup de la dépendance entre les deux actes accomplis. » (1972 : 168-169). Cette dépendance, dans le cas de la structure « si *p*, ACML Y » (où *si p* =X) prend un caractère temporel, avec une succession immédiate sans interruption qui rend la dépendance entre les deux actes illocutoires encore plus marquée. Cette instanciation par X du premier acte illocutoire *si p* est alors un processus comparable à la polyphonie, mais dans cette dernière, le locuteur instancie l'acte illocutoire de quelqu'un d'autre alors que, dans le cas de « si *p* », l'origine de *p* n'est pas

forcément extérieure au locuteur²². Dans cette perspective, la différence entre *si p*, qui reprend une pensée du locuteur en (46) ci-dessous et une phrase exclamative comme en (45) est le caractère asserté de *p* comme étant une vérité dont on vient de se rendre compte dans le cas de l'exclamation :

(46) Si elle m'aime, à ce moment-là il ne me reste qu'une seule chose à faire :
l'épouser

La distance pragmatique nécessaire à l'établissement d'un raisonnement consécutif est assurée par le caractère hypothétique de *X*. Si l'on adopte la description de Ducrot de l'enchaînement « *si p, q* », les conditions d'emploi de ACML restent exactement les mêmes. Il s'agirait toujours d'une opération de repérage temporel où le marqueur indiquerait qu'il y a un point *R* unique pour *E1* et *E2*. Ce qui change c'est, encore une fois, la nature de *E1* et *E2*, et cela à cause du contexte et non du marqueur lui-même. Comme dans le cas polyphonique décrit ci-dessus, il s'agirait pour les *si p* d'énonciations actualisées, le point *R* serait simultané à *S* dans toutes les situations. En effet, une paraphrase possible de la structure serait « j'introduis *p* par *X=si p* et ACML je peux conclure *Y* ».

Cependant, on ne trouve pas ACML dans tous les types d'emplois de « *si* » présentés par Ducrot : il semble exclu dans les structures standards du concessif, oppositif et de l'emploi dit « austinien », qui vérifient quand même la description de l'auteur selon laquelle « *si p, q* » établit une relation entre deux assertions :

(47) Même si c'est difficile,^{??} à ce moment-là j'aimerais essayer de le faire

(48) Si c'est difficile -[?] même à ce moment-là - j'aimerais essayer de le faire

(49) S'il a de l'esprit,^{??} à ce moment-là, en revanche, il a un sale caractère

(50) Si tu as soif,^{??} à ce moment-là il y a de la bière dans le frigo

ACML a l'air en revanche possible dans les structures dites contrastive (51) et présuppositionnelle (52) ; ainsi que dans un contexte de raisonnement par abduction (53) :

(51) Si la Cité est le cœur de Paris, à ce moment-là le quartier latin en est l'âme

(52) Si Pierre est à Paris, à ce moment-là il y restera certainement

(53) S'il est malade, à ce moment-là c'est qu'il a trop mangé

²² Les deux situations sont cumulées dans un dialogue du type :

– Je t'assure, Pierre est vraiment amoureux de Marie, je l'ai appris par son meilleur ami !

– Bon, si Pierre est amoureux de Marie, à ce moment-là je n'ai vraiment aucune chance de l'intéresser : elle est bien plus belle que moi.

Les énoncés 47 à 50 montrent bien que le marqueur est sensible au contenu articulé dans les deux énonciations, sensibilité reflétée d'ailleurs dans la paraphrase proposée « j'introduis...je peux **conclure** ». Notre hypothèse sur le fonctionnement du marqueur trouve ici ses limites : on ne peut à la fois dire que « si » donne à X le caractère « énonciatif » dont il est dépourvu dans les assertions simples (comme en (41) où l'emploi de ACML est boiteux), que ce caractère, semblable aux cas de polyphonie permet de retrouver les conditions de fonctionnement du marqueur (R étant simultané avec S de part et d'autre, il peut être le même pour E1 et E2), et que certains enchaînements contredisent l'hypothèse : ceux où le lien établi sur le plan du contenu propositionnel n'est pas directement de type causal. Ce type de lien semble nécessaire pour le bon fonctionnement du marqueur, sauf en (51) qui est clairement un cas de polyphonie (« si, comme on dit, comme tu dis, etc. la Cité est la cœur de Paris... ») En (52) et (53), on pourrait également considérer X comme polyphonique d'une certaine manière - réactualisation d'une hypothèse dont l'origine est le locuteur ou quelqu'un d'autre - et avancer que c'est ce qui rend l'emploi du marqueur possible. Cependant, dans cette logique, rien n'empêche de considérer (50) comme polyphonique : « tu dis que tu as soif et à ce moment-là je te répons qu'il y a de la bière dans le frigo », et pourtant ACML est boiteux. Peut-être parce que le caractère consécutif de Y par rapport à X est très faible ? Il semble donc que pour les structures *si p, ACML q*, il faudrait à la fois que X puisse être interprété comme polyphonique et que la relation entre X et Y soit de caractère causal. S'agit-il d'un problème lié aux propriétés de « si » ? Nous ne pouvons trancher ; et nous réservons la solution éventuelle du problème à une étape ultérieure de ce travail.

Il semble, jusqu'à présent, que ACML fonctionne dans deux types de contextes : assertif simple+relation de discours « thème/propos temporels » et polyphonique (cas divers)+relation de discours de type consécutif. H1 est ainsi modifiée dans les cas polyphoniques uniquement au niveau du type de relation discursive : dans les deux cas, la condition de base qui rend opératoire ACML doit être vérifiée, R doit pouvoir être le même pour E1 et E2.

3.2.3 *Impératif en X*

Que se passe-t-il enfin dans un cas comme (40) :

(40) Va voir Marie. A ce moment-là tu sauras ce qui s'est passé

La paraphrase intuitive de (40) est « quand tu iras voir Marie, tu sauras ce qui s'est passé »²³ ou encore « une fois que tu auras parlé à Marie... » Ainsi, le marqueur n'enchaîne pas directement sur X, mais bien sur une proposition accommodée, reconstruite à partir de X et prise comme contexte gauche pour la suite. ACML utilise ici le même procédé que *autrement*. Mais, contrairement à ce dernier, il ne fonctionne pas comme la protase d'une conditionnelle négative : il récupère une circonstancielle temporelle en *quand*. Ainsi, la nature de la proposition accommodée dépend des conditions d'emploi du marqueur : celle sur laquelle enchaîne ACML lui permet de récupérer un procès dont le point de référence peut être concomitant avec celui du procès en Y. La relation est d'ordre temporel, et le fonctionnement est semblable à celui des énoncés où X est assertif, une subordonnée temporelle ouvrant le « cadre situationnel » nécessaire à l'établissement d'une relation de thème et propos temporels. Nous retrouvons ainsi une configuration obéissant à H1, avec en plus un processus d'accommodation qui rapproche, sur ce point, le mode de fonctionnement de ACML de celui de *autrement*.

4. Et alors ?

Alors, dont les emplois sont très variés comme en témoigne la littérature sur la question, a un caractère temporel certain au moins pour quelques-uns d'entre eux. Il est substituable à ACML dans de nombreux contextes, notamment dans des exemples de type :

- (54) Je suis sorti. Alors je l'ai (alors) aperçu se dirigeant vers la plage
- (55) Au début de sa carrière, Léa était chanteuse d'opéra. Alors, Jean était (alors) fou d'elle
- (56) C'était en 1922. Alors, elle vivait (alors) chichement (<Jayez 1988)
- (57) Je pousse un cri de joie.[?] Alors elle était (alors) dans la pièce et se demandait ce qui se passait
- (58) Marie viendra. Alors Pierre aura (alors) réparé le lustre (<Jayez 1988)

²³ Une comparaison du fonctionnement d'ACML et de *dans ce cas* serait très intéressante. Ce dernier marqueur, capable d'accommodation comme le montre Rossari (2002), ne fonctionnerait pas en (40) car l'impératif provoque la récupération d'une subordonnée en *quand* et non en *si*, le locuteur se plaçant, pour enchaîner, dans un monde où l'ordre va certainement être réalisé. *Dans ce cas*, contrairement à ACML, ne peut enchaîner que sur une prémisses à caractère hypothétique, et la configuration X-imp+*dans ce cas* est impossible.

4.1. Description des énoncés et hypothèses

C'est la lecture inférentielle qui semble primer pour *alors* en position frontale : (54) pourrait être compris comme relevant d'une stratégie de preuve : « je suis sorti alors j'ai bien pu, eu l'occasion de l'apercevoir se dirigeant vers la plage » ; pour (55) et (56) on pourrait reconstituer une relation causale : « c'est parce que Léa était chanteuse d'opéra que Jean était fou d'elle », et « c'est parce qu'on était en 1922 qu'elle vivait chichement ». Pour (58), le raisonnement est également inférentiel : « Marie viendra donc Pierre aura certainement réparé le lustre », parce qu'elle lui a déjà répété de nombreuses fois qu'il fallait le faire ou parce qu'elle trouve que la chambre est trop sombre et qu'il veut lui faire plaisir, etc.

Une lecture temporelle est cependant disponible pour (54), (55) et (56) : dans le premier cas, elle ne peut être que séquentielle, E1 et E2 sont perçus comme se succédant (la tangence ne semble pas aussi essentielle que pour ACML, mais c'est une intuition discutable). *Alors* y marque le même type de rapport temporel que *ensuite* ou *puis*, la succession, même si une permutation des marqueurs entraînerait un léger changement de sens. En (55) et (56), une lecture de simultanéité est accessible à deux conditions : il faut une pose après *alors* et une intonation différente de celle de l'exemple (54) (où la pose n'est pas nécessaire non plus.) Sémantiquement, il faut aussi voir un rapport d'opposition entre deux époques, celle dont on parle et une période ultérieure (non nécessairement équivalente au présent de l'énonciation) : « à cette époque-là Jean était fou d'elle, mais ensuite ça lui a passé » et « en 1922 elle vivait chichement, mais elle a vécu dans la prodigalité après cela ». Les temps verbaux en (57) et en (58) ne peuvent permettre une lecture séquentielle « E1 antérieur à E2 » ; on ne peut non plus reconstruire une période ultérieure à celle dont on parle où ce qui est raconté n'a plus lieu (le contenu propositionnel ne s'y prêtant pas.) Aucune lecture temporelle n'est donc possible pour ces deux exemples. En (57), on n'arrive pas non plus à reconstruire une lecture inférentielle à cause des temps verbaux, contrairement à ce qui se passe en (58) : *alors* en position frontale est du coup inacceptable en (57).

Nous ne pouvons éviter d'examiner l'effet de la position syntaxique sur le sens de *alors*, bien que ce soit la structure « X marqueur (pos. frontale) Y » qui nous intéresse. Inséré à l'intérieur du GV, *alors* semble avoir deux interprétations temporelles possibles en (54) : simultanéité et séquentialité de type « E2 après E1 ». Dans le premier cas, (et même dans le second si on postule la tangence obligatoire de E1 et E2 comme inhérente au sens de l'enchaînement avec *alors*) il serait parfaitement équivalent à ACML. C'est

cette lecture qui est activée pour (55) et (56). Comme il s'agit des deux cas où *alors* en position frontale exprime une simultanéité aussi, moyennant une pause et une interprétation contrastive qui sont les indices d'une antéposition syntaxique, on pourrait émettre l'hypothèse que, en (55) et (56), *alors* en position frontale n'est autre que *alors* à l'intérieur du GV, antéposé. Si nous distinguons *alors1* (position frontale) et *alors2* (inséré à l'intérieur du GV), (55) et (56) seraient des cas d'antéposition de *alors2*. On obtient alors H2 :

H2 : *alors1* peut exprimer une simultanéité temporelle et un contraste entre l'époque dont on parle et une époque ultérieure (où il est sous-entendu que E2 n'a plus lieu). Dans ce cas, il est l'équivalent de ACML et n'est autre que *alors2* antéposé.

Ce type de *alors1* se greffe également sur R de X et en fait le repère de Y. A la relation thème/propos temporel qui en découle, il ajoute une relation de contraste entre ce thème temporel et une période ultérieure, sous-entendue et définie comme étant celle où le propos en Y « n'est plus le cas ». Il est évident qu'une simple représentation reichenbachienne ne suffit pas pour donner une description complète de cet emploi du marqueur.

Passons à présent au *alors1* exprimant de la succession comme en (54)²⁴. Cette lecture ne paraît pas être due au marquage d'une relation de succession entre les points R de X et de Y. Ceci serait le cas pour *ensuite*. En effet, dans un énoncé comme

(59) Je suis sorti à 5 heures. Ensuite, vers 5h10, je l'ai aperçu se dirigeant vers la plage

que l'on pourrait imaginer produit dans le cadre d'une enquête policière par exemple, *ensuite* est tout à fait compatible avec deux compléments circonstanciels différents en X et Y, spécifiant deux points R distincts pour E1 et E2. Si on ôtait « vers 5h10 » de Y, *ensuite* spécifierait que **le point R2 de Y est en relation de postériorité avec le point R1 de X**. (Ce serait une possibilité de description de cet emploi de *ensuite*, mais nous n'explorerons pas le fonctionnement de ce marqueur en détail ici.) On ne pourrait imaginer, en effet, un énoncé comme (60) où on aurait deux points R superposés :

²⁴ Nous ne nous occuperons plus désormais de *alors2*, bien qu'il puisse, tout comme *alors1*, exprimer de la séquentialité (comme en 54) et qu'il soit compatible avec le recours à de l'inférence (en 55 ou 58, quand le contenu propositionnel l'exige.) Sa position non-frontale le place hors de notre champ actuel d'étude. Une étude exhaustive de *alors* devrait de toute façon inclure des phénomènes syntaxiques et intonatoires que nous ne pouvons traiter ici.

(60) Je suis sorti à 5 heures. ^{??} Ensuite, au même moment / ^{??} Ensuite, à 5 heures également, Marie est sortie de chez elle, et nous nous sommes croisés au square d'en face

Il n'en est pas de même pour *alors* : on n'arrive pas à récupérer en (61) une lecture temporelle de succession (d'où le point d'interrogation marquant le peu d'acceptabilité dans le sens temporel) et on n'accepte cet exemple qu'en lui conférant une lecture consécutive, qui serait d'ailleurs favorisée par l'emploi d'un modal de type « j'ai dû l'apercevoir » en Y :

(61) Je suis sorti à 5 heures. [?] Alors je l'ai aperçu vers 5h10, se dirigeant vers la plage
Ce n'est pas le cas pour ACML qui accepte, en Y, la présence d'une locution prépositive redondante : « Je suis sorti à 5 heures. A ce moment-là, (c'est-à-dire) à 5 heures précises, je l'ai aperçu se dirigeant vers la plage ». Dans un exemple comme (61), *alors* perd obligatoirement sa valeur temporelle et la locution prépositive en Y n'est absolument pas une explicitation de la relation temporelle exprimée par le marqueur. (Nous reviendrons plus loin à ce type d'exemples où les rapports entre R1 et R2 sont lexicalisés).

De plus, si on ajoutait « à 5h » dans X en (54), on n'interpréterait pas la relation séquentielle qui s'établit comme une succession dans le temps des moments de référence R1 et R2, comme ce serait le cas avec *ensuite* : en effet, *alors* en (62) ne semble pas marquer en priorité le fait que le point R de E2 est situé après « 5 heures » (nuance marquée par *ensuite*) surtout que son remplacement par ACML ne causerait pas ici beaucoup de différence dans l'interprétation :

(62) Je suis sorti à 5 heures. Alors/Ensuite je l'ai aperçu se dirigeant vers la plage

Si nous souhaitons rester dans le cadre reichenbachien pour à la fois rendre compte des relations temporelles exprimées par *alors* et de ses usages énonciatif et consécutif où il ne peut être remplacé par ACML, nous ne pouvons que stipuler une relation entre les points d'énonciation S1 et S2 associés à E1 et E2. En effet rappelons que, dans l'optique de Reichenbach, la position de E est déterminée via le point R, lui-même situé par rapport à S. Donc le point E2 ne peut être positionné directement par rapport à E1 : il faut passer par les points de référence temporelle que sont S et R. *Alors* ne se greffant apparemment pas sur R, nous ne pouvons que postuler qu'il se greffe sur S, et marque une succession temporelle entre S1 et S2. On pourrait se dire en effet que (54), au lieu d'être une narration chronologiquement orientée du point de vue événementiel comme le serait (59), retracerait plutôt le cheminement d'une énonciation qui se développe. Plutôt que de deux événements successifs, il s'agirait de deux énonciations successives, et

décrire cela en termes de relation temporelle au niveau du point S peut paraître intuitivement correct. Nous sommes donc amenés à poser H3 :

H3 : *alors1*, quand il n'a pas un fonctionnement obéissant à H2, souligne une succession temporelle, un rapport de postériorité entre le point S1 d'énonciation associé au procès E1 de l'énoncé X et le point S2 d'énonciation associé au procès E2 de l'énoncé Y²⁵.

Cette « distance » temporelle entre S1 et S2 assurerait la distance pragmatique nécessaire à l'établissement d'un raisonnement consécutif, accompagnant presque systématiquement cet usage de *alors1*. Au niveau temporel, cette hypothèse prédit que, quand une relation temporelle de succession entre S1 et S2 est inenvisageable à cause de la configuration des temps verbaux, l'emploi de *alors1* est boiteux. C'est le cas en (57) : comme nous l'avons vu précédemment, le présent suivi d'un imparfait est ici un présent de narration, et il y a deux points d'énonciation pour « pousse » : le point S ainsi que sa projection S', qui lui est antérieure, et avec laquelle R est simultané. Ce dédoublement du point S rend impossible la récupération d'un seul point avec lequel *alors* pourrait mettre S2 en relation, et le marqueur ne peut être utilisé.

Enfin, H3 peut paraître satisfaisante pour expliquer les emplois énonciatifs tels que « il viendra. Alors ne te fais pas de souci » (Jayez 1988) qui articulent deux assertions où la première justifie la seconde, qui sont donc ainsi perçues comme se succédant.

4.2. Insuffisances de H3

Notons que *alors*, dans une lecture exclusivement temporelle, ne semble pas compatible avec un marquage lexical de la succession par « juste après » par exemple, sauf moyennant une pause importante²⁶ qui aurait une fonction

²⁵ Cette solution peut rappeler la description de Franckel selon laquelle *alors1* signale une disjonction et un passage à un autre repère énonciatif, quand même déterminé par rapport au premier (détermination plus spécifiée ici, d'ordre uniquement temporel.) Cependant, le rapprochement s'arrête là, le type de repère étant fondamentalement différent chez les deux auteurs. Franckel adopte un repérage énonciatif en priorité, où intervient une dimension temporelle, alors que le repérage rienchenbachien est strictement temporel et dépourvu d'épaisseur énonciative.

²⁶ Ce type de lecture est présent à l'oral dans un contexte de « suspense » (contes pour enfants ou autres), où le locuteur a envie de faire patienter son interlocuteur. Nous considérons ce cas particulier comme obéissant à H3 et l'écartons dans la suite de ce travail.

de mise entre parenthèses, et par laquelle le complément circonstanciel serait forcément interprété comme quasi redondant, précisant lexicalement le rapport de succession narrative marqué préalablement par *alors* :

(63) Je suis sorti,[?] alors juste après/[?] alors 5mn après je l'ai aperçu se dirigeant vers la plage

En effet Dans la conception reichenbachienne du repérage ; « juste après » détermine R2 et marque un rapport de succession entre les points de référence. Ni la simultanéité ni l'antériorité entre R1 et R2 ne peuvent être lexicalisées non plus (toujours si une lecture exclusivement temporelle, non consécutive, est visée) :

(64) Je suis sorti à 5 heures,^{??} alors au même moment /^{??} alors, à 5 heures également, je l'ai vu se dirigeant vers la plage

(65) Je suis sorti à 5 heures,^{??} alors quelques minutes auparavant je l'avais vu se dirigeant vers la plage

Doit-on considérer que *alors* se greffe sur S mais qu'il interdit, pour l'accession à une lecture exclusivement temporelle, un rapport lexicalisé entre R1 et R2 ? Ce serait une nouvelle condition d'emploi à prendre en compte dans le fonctionnement temporel séquentiel de *alors* : il soulignerait une séquentialité énonciative, une articulation temporelle entre les origines des repères, mais bloquerait en même temps toute relation lexicalisée entre les points de référence.

Que se passe-t-il, à présent, dans les emplois consécutifs de *alors* ? Notons d'abord qu'en contexte consécutif, le marquage lexical d'un rapport temporel entre R1 et R2 devient possible²⁷ :

(66) Je suis tombée gravement malade en décembre 1998, alors, un an après/en juin 1999, j'ai été obligée de démissionner

Les exemples précédents sont généralement bons avec une lecture inférentielle. Ainsi, accepter H3 modifiée reviendrait à postuler l'existence de trois *alors* différents : le premier, *alors*₁ détaché et mis en position frontale, correspondant à ACML, se grefferait sur R et établirait une relation de « thème/propos temporel » entre X et Y ; le second signalerait une succession entre S1 et S2 et bloquerait (sauf pause intonatoire avec effet de redondance et de suspense) le marquage lexical du rapport temporel entre les points R de E1 et E2 ; le troisième accepterait ce marquage et signalerait forcément une relation consécutive entre X et Y. La pluralité de *alors* n'est

²⁷ Ici, aucune pose n'est nécessaire, contrairement au cas envisagé dans la note précédente.

peut-être pas un problème en soi, de plus ça nous fournirait un critère de reconnaissance d'un type d'emploi inférentiel, celui en question dans tout enchaînement contenant une spécification du rapport entre les points de référence. En effet, dans :

(67) Je suis sorti, alors je l'ai aperçu 5mn après se dirigeant vers la plage

c'est bien la lecture inférentielle qui est activée. On peut également le vérifier sur tous les autres exemples en y ajoutant des spécifications lexicales de R.

Marquer une relation temporelle de succession entre deux moments d'énonciation S1 et S2 ne bloque pas l'établissement d'un raisonnement consécutif, ce dernier étant basé sur la succession énonciative d'une prémisses et d'une conclusion. On peut considérer que le *alors* consécutif fonctionne comme le postule H3 (non modifiée en ce qui concerne la lexicalisation de R), et que, sur cette séquentialité énonciative, vient se greffer un raisonnement inférentiel dû au contenu propositionnel de X et Y. Cependant, est-ce qu'une lecture inférentielle s'impose en (68) ?

(68) Je suis tombée gravement malade en décembre 1998. Un an après, j'ai été obligée de démissionner. Mais ça n'avait rien à voir avec la maladie : ma mère est décédée et j'ai été obligée de m'occuper de mes jeunes frères

Evidemment pas, et l'ajout de *alors* avant « un an après » serait boiteux. Ainsi, il semble bien jouer un rôle actif dans le marquage de l'inférence. H3, tel qu'elle est formulée, est insuffisante également dans ce cas puisqu'elle n'arrive pas à spécifier ce rôle. Le système reichenbachien, à lui seul, ne peut servir à rendre compte du fonctionnement de *alors* inférentiel. Certes, ce dernier ne semble pas dénué de temporalité. En effet, dans les exemples de type analytique, si le verbe peut être élidé avec *donc*, l'ellipse n'est possible ni avec *alors* ni avec ACML :

(69) x est égal à quatre, alors il est pair (<Jayez 1988)

(70) x est égal à quatre, ACML il est pair (dont nous avons étudié le fonctionnement polyphonique ci-dessus)

(71) x est égal à quatre, donc il est pair

(72) x est égal à quatre, donc/*ACML/*alors pair

Cette impossibilité serait un indice du caractère temporel de *alors* en contexte inférentiel. Mais il ne semble pas possible d'employer exclusivement une approche reichenbachienne pour exprimer ici la relation entre séquentialité et inférence ; comme il n'était pas possible de décrire les enchaînements *si p*, ACML *q* par le seul système reichenbachien.

5. Conclusion

Les hypothèses descriptives avancées au cours de cette étude, même si elles ne rendent pas compte de tous les emplois de *alors* (c'est dans une perspective contrastive que nous nous sommes intéressés à ce marqueur et avons donc envisagé ses emplois temporels en priorité), montrent bien qu'il faudrait affiner les critères de classement des adverbes et locutions temporelles. On peut rapprocher des marqueurs comme ACML et *ensuite*, qui articulent X et Y en se greffant tous deux sur le point de référence temporelle de X. Mais il n'est pas évident que *alors*, bien qu'il partage certaines des propriétés sémantiques de ces deux éléments (expression de simultanéité et de succession), appartienne à la même catégorie de marqueurs. Une des raisons principales est que *alors*, dans la majorité de ses emplois et notamment dans ceux où il n'est pas substituable avec ACML, ne fait pas du tout intervenir la référence temporelle de la même manière. Il semble s'articuler prioritairement sur le moment de l'énonciation, ce qui favorise sa dimension consécutive.

Ceci nous ramène au second point évoqué dans l'introduction de ce travail : nos descriptions ont toutes une dimension discursive qui dépasse le système de Reichenbach, même – à notre grande surprise ! – quand il s'agit de l'emploi exclusivement temporel de ACML en contexte assertif. Cette constatation résume les limites d'un modèle qui a servi de base à de nombreux travaux en sémantique temporelle discursive, sans avoir toujours été l'objet des modifications préalables (notamment concernant l'ontologie des événements) qui nous semblent essentielles. L'objet, conçu pour représenter la temporalité verbale, présente aussi une conception du repérage et de la référence et qui dépassent ce cadre et qui peuvent sembler opératoires pour une analyse du discours. Cependant, il ne permet absolument pas d'appréhender le rapport temporalité-inférence essentiel dans toute représentation de la temporalité discursive, et qui fonde, plus précisément, la différence entre des marqueurs tels que ACML (pour qui l'inférence est un effet contextuel) et *alors* (souvent marqueur lexical du processus inférentiel).

Bibliographie

- BENVENISTE E. (1966), *Problèmes de linguistique générale vol.1*, Paris, Gallimard.
- BORILLO A., VETTERS C. et VUILLAUME M. (1998), *Variations sur la référence verbale, Cahiers Chronos 3*, Amsterdam, Rodopi.
- COMRIE B. (1985), *Tense*, Cambridge, Cambridge University Press.

- DUCROT O. (1972), *Dire et ne pas dire*, troisième édition (1991), Paris, Hermann.
- DUCROT O. (1983), « L'imparfait en français », *Etudes de grammaire descriptive* 9, 25-44.
- DUCROT O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- FRANCKEL J.-J. (1987), « Alors-Alors que », *BULAG* 13, Besançon, 17-49.
- FRANCKEL J.-J. (1989), *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Genève, Droz.
- FORGET D. (1987), « Le rôle sémantique de quelques locutions : le détournement des circonstanciels », *Cahiers de linguistique française* 8, 7-41.
- JAYEZ J. (1988), « Alors : description et paramètres », *Cahiers de linguistique française* 9, 133-175.
- KAMP H. & ROHRER C. (1983), « Tense in texts », in BÄUERLE R., SCHWARZE C et STECHOW A (éds.), *Meaning, use and interpretation of language*, Berlin, Mouton de Gruyter, 250-270.
- KAMP H. (1981), « Evénements, représentations discursives et référence temporelle », *Langages* 64, 39-64.
- KOZLOWSKA M. (1996), « Ensuite et l'ordre temporel », *Cahiers de linguistique française* 18, 243-274.
- MOESCHLER J. et al. (1998), *Le temps des événements : pragmatique de la référence temporelle*, Paris, Kimé.
- MOSEGAARD HANSEN M.B. (1998), « *Donc* and *alors* », *The function of discourse particles*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- REICHENBACH H. (1947), *Elements of symbolic logic*, New York, The free press.
- ROSSARI C. (2002), « Les enjeux d'une étude des contraintes imposées par les marques relationnelles », in JANSEN H., POLITO P., SCHOSLER L. et STRUDSHOLM E. (éds.), *L'infinito e oltre, Omaggio a Gunver Skytte*, Odense, Odense University Press, 419-438.
- VET C. (1985), « Univers de discours et univers d'énonciation : les temps du passé et du futur », *Langue Française* 67, Paris, Larousse, 38-58.
- VET C. (1988), « Temps verbaux et compléments adverbiaux : leur contribution à la cohésion du texte narratif », in NØLKE H. (éd.), *Opérateurs syntaxiques et cohésion discursive – Actes du IVème colloque international de linguistique slavo-romane*, Forlag, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, 87-97.
- VETTERS C. (1996), *Temps, aspect et narration*, Amsterdam, Rodopi.